

Yolande Cohen et Samia Dumais

## **Antisémitisme et discriminations perçues par des Juif·ve·s du Maroc à Montréal**

## Résumé

À un moment où l'on se questionne sur l'ampleur des discriminations vécues par les Juif-ve-s d'Afrique du Nord durant la Shoah et après, nous avons interrogé des Juif-ve-s d'origine marocaine sur les manifestations d'antisémitisme et sur leur mémoire de ces événements, qui ont finalement conduit à leur départ du Maroc. À partir des remémorations de moments ou d'incidents discriminatoires de 16 personnes dont nous avons recueilli les témoignages oraux entre 1980 et 2018, nous montrerons en quoi la transmission de ces traumatismes d'une génération à l'autre constitue un élément décisif qui inscrit ces processus migratoires dans l'histoire de l'après-Shoah.

## Abstract

*At a time when the extent of the discrimination experienced by North African Jews during the Shoah and afterwards is being questioned, we interviewed Jews of Moroccan origin about manifestations of anti-Semitism and their memories of these events, which eventually led to their departure from Morocco. Based on the recollections of discriminatory moments or incidents of 16 people whose oral testimonies we collected between 1980 and 2018, we will show how the transmission of these traumas from one generation to the next constitutes a decisive element that inscribes these migratory processes in the history of the post-Shoah period.*

Au Canada, l'historiographie de l'antisémitisme est abondante, bien que principalement abordée par les quelques spécialistes en études juives. L'un d'eux, Ira Robinson, distingue l'antisémitisme politique de l'antisémitisme scientifique, dont le développement est intrinsèquement lié au darwinisme. En effet, l'antisémitisme scientifique oppose les « langues sémitiques » telles que l'Hébreu et l'Abreu aux langues dites « aryennes » pour justifier l'infériorité des Juif-ve-s dans la société canadienne. L'antisémitisme politique suppose l'omniprésence des Juif-ve-s dans le secteur des affaires « modernes », qui nuirait aux structures légales et politiques, et créerait de la méfiance à l'égard de la population hébraïque<sup>1</sup>. L'étude de Robinson permet de mieux identifier les particularités des manifestations antisémites au Canada anglais et au Québec en inscrivant les manifestations les plus connues d'antisémitisme dans une histoire plus large. Ainsi, le refus du gouvernement canadien d'accueillir des Juif-ve-s qui fuyaient l'Europe sous l'emprise du nazisme, dont l'ouvrage de Abella et Troper, *None Is Too Many*, expose le détail, s'inscrit dans une continuité des politiques racistes du Canada envers les populations juives, chinoises et caribéennes, pour n'en nommer que quelques-unes.<sup>2</sup> L'ouvrage de Abella et Troper, qui fait encore figure d'autorité sur le sujet, est resté le seul essai portant sur l'antisémitisme des politiques du gouvernement du Canada depuis de nombreuses années. Il fallait attendre 2016 pour qu'un numéro de la revue des *Études juives canadiennes* se penche de nouveau sur cet ouvrage pionnier et y apporte des nuances.<sup>3</sup> Grâce à la réalisation d'entrevues

auprès de figures clés de la communauté juive dans la foulée de l'enquête réalisée par Abella et Troper, on voit également se déployer un véritable engouement pour la collecte d'archives juives canadiennes au sein de nouvelles instances professionnelles et institutionnelles<sup>4</sup>.

En 2021, les historiens David Koffman et Pierre Anctil dressent les principaux traits de cette historiographie en dégagant de nouvelles perspectives sur l'antisémisme au Canada et au Québec et appellent à approfondir notre réflexion sur cette question<sup>5</sup>. Les discriminations vécues par la population d'origine ashkénaze, composée d'un bon nombre de survivants de la Shoah qui ont finalement trouvé refuge au Canada dans l'après-guerre, sont au cœur de ces travaux. À la suite des vifs débats suscités par les travaux d'Esther Delisle<sup>6</sup>, des historien·ne·s anglophones s'interrogent sur la rareté d'études sur cette question au Québec et constatent que ce serait un trait particulier au Canada français, caractérisé par l'héritage d'une histoire nationaliste aux accents xénophobes. Delisle avait en effet dénoncé l'antisémisme de Lionel Groulx et de *l'Action nationale* au sein du journal *Le Devoir* et montré que ce sont des élites éduquées canadiennes-françaises qui en sont les principaux agents. Cette thèse est contestée par des historien·ne·s : Anctil et Lacasse<sup>7</sup>, notamment, considèrent que l'antisémisme a certes existé au Québec, au sein d'une minorité ultranationaliste, mais pas plus que dans les autres provinces canadiennes. Koffman et Anctil constatent les prémices d'un rapprochement entre les deux historiographies, avec une requalification du phénomène par de nouvelles générations de chercheur·se·s, non Juif·ve·s en particulier, qui considèrent l'antisémisme non pas comme un obstacle à la convergence des cultures mais comme un des éléments d'une xénophobie plus diffuse à l'égard de l'Autre.

## Le cas des Juif·ve·s d'Afrique du Nord

Or, s'il y a une question qui n'est pas abordée dans ces études, c'est bien celle de la place qu'occupent les Juif·ve·s d'Afrique du Nord, requalifié·e·s de Sépharades au Québec dans cet ensemble, consacré essentiellement aux effets de la Shoah en Europe et au Canada. Arrivée plus tardivement, au tournant des années 1960 et 1970, grâce à la libéralisation des politiques migratoires canadiennes qui se révélèrent plus souples et favorables à leur endroit, cette population originaire d'Afrique du Nord constitue aujourd'hui près d'un quart de la judaïcité canadienne. L'historiographie qui lui est consacrée —, plus tardive elle aussi, — aborde très peu la question de l'antisémisme (Cohen et Schwartz, 2017). Si cette judaïcité nord-africaine fut victime d'antisémisme, elle avait en grande partie échappé aux exterminations massives de la solution finale appliquée par le Reich dans les territoires occupés par les armées allemandes. Toutefois, l'émergence d'une historiographie consacrée à la Shoah en Afrique du Nord renouvelle notre compréhension des diverses formes d'antisémisme et de discriminations subies par les populations juives dans ces pays, qui fais-

aient partie de l'Empire français et ont été victimes du régime collaborationniste de Vichy. Cependant, cette perspective n'apparaît pas dans les travaux consacrés à l'antisémitisme au Canada.

Notre étude s'inscrit dans l'historiographie des migrations juives de l'après-Shoah et jette une lumière sur le sort des populations de l'Empire colonial français qui constituent les principaux contingents de migrant·e·s au Québec. Peu d'études abordent cet aspect de l'histoire de l'après-Shoah : celles dont nous disposons concernent les personnes déplacées d'Europe après la Seconde Guerre mondiale (Rieber 2000 ; Lorcin et Shepard 2016). Une historiographie plus récente (Rouso et al. 2016 ; Pâris de Bollardière et Perego 2021) aborde les migrations en France des survivant·e·s de la Shoah d'Europe centrale et orientale, omettant celles des Juif·ve·s d'Afrique du Nord. Ces dernier·ère·s se retrouvent dans une historiographie qui aborde leur immigration et intégration en France (Atouf 2009 ; Herf, 2009), et dans un renouveau historiographique important, détaille l'impact de la Shoah en Afrique du Nord.

Si l'on sait que les plans de Hitler visant à déployer des camps de concentration en Afrique du Nord ont été contrecarrés grâce aux victoires alliées sur ce territoire dès 1942 (Herf, 2009), il n'en demeure pas moins que les politiques racistes et antisémites de Vichy ont modifié considérablement l'équilibre entre les groupes ethnoreligieux habitant ces pays. Ainsi, les effets de la Shoah en Afrique du Nord font l'objet d'une attention renouvelée d'historien·ne·s ces dix dernières années<sup>8</sup>. Plusieurs études permettent de saisir les rapports complexes des judéités marocaines, tunisiennes, et algériennes avec l'État français.<sup>9</sup> S'intéressant à l'application des lois de Vichy, à l'antisémitisme des cadres coloniaux, au fonctionnement des camps (camps de travail, camps disciplinaires, camps d'internement), à la propagande nazie et aux réfugiés fuyant vers le Maroc, ces études montrent à quel point l'application des lois antisémites de Vichy en Algérie a provoqué l'isolement et la stigmatisation des Juif·ve·s Algérien·ne·s qui sont déchu·e·s de leur nationalité française avec l'abrogation des décrets Crémieux. Quant à eux et elles, les Juif·ve·s du Maroc et de Tunisie qui étaient sous protectorat français subissent également persécutions et humiliations. Parce que les mesures discriminatoires imposées par Vichy et par le régime nazi sont différentes au Maroc, en Algérie et en Tunisie, l'histoire des Juif·ve·s de ces pays est distincte, même si tous·tes subissent les effets de l'antisémitisme.

Bien que les Juif·ve·s maghrébin·e·s aient vécu sous une variété de régimes juridiques, les lois raciales adoptées durant cette période les affecteront toutes. Partout au Maghreb, le colonialisme, le pétainisme et la Shoah sont étroitement imbriqués et déterminent le sort des Juif·ve·s pendant et après la Seconde Guerre mondiale. À l'issue du conflit, les mouvements anticolonialistes, nationalistes et indépendantistes prennent de l'ampleur. Les populations juives d'Afrique du Nord se retrouvent ainsi dans une position complexe, coincées entre divers mouvements de revendications

nationaux au Maghreb, et l'affirmation nationale sioniste avec la création de l'État d'Israël. Leur confiance envers la France et ses idéaux s'effrite après Vichy, et dans un climat d'incertitude et d'hostilité, ces populations font le « choix » de l'exil. Une partie de ces populations trouve refuge au Québec et au Canada, principalement à Montréal et à Toronto.

## Cadre de l'enquête

À la lumière de ces travaux, nous avons revisité nos propres entrevues réalisées dans le cadre d'une enquête d'histoire orale étalée sur les trois dernières décennies, pour explorer les perceptions des discriminations vécues par les personnes que nous avons interrogées. Lors de nos enquêtes sur les populations juives marocaines à Montréal, nous avons principalement cherché à établir les paramètres de leurs migrations et de leur établissement au Canada. En restituant leur mémoire de l'antisémisme avant leur départ et à leur arrivée, nous avons identifié les perceptions rapportées par plusieurs de ces migrant·e·s Juif·ve·s du Maroc établi·e·s à Montréal depuis les années 1960, sur un ensemble de 127 personnes que nous avons interrogées durant plusieurs décennies (entre 1980 et 2020) et dont nous avons retracé les parcours migratoires<sup>10</sup>. À l'aide de mots-clés établis préalablement sur la thématique de l'antisémisme, nous avons retenu seize entrevues (N=16) dans lesquelles les personnes ont dit avoir « vécu de l'antisémisme et/ou de la discrimination » (voir annexe A). La plupart d'entre elles décrivaient des expériences douloureuses et discriminatoires, même si l'usage du terme antisémisme pour les qualifier était rare. Toutefois, cette absence du terme ne signifie pas l'inexistence du phénomène. Nous n'avons pas non plus tenu pour acquis que leurs migrations du Maroc étaient liées à des manifestations d'antisémisme, ou à de la discrimination. Nous avons également constaté qu'ils et elles peuvent aussi tenir des propos discriminatoires envers d'autres communautés ethnoreligieuses, ce qui suggère que les personnes persécutées peuvent à la fois subir et infliger des discriminations.

Le second critère de sélection était la naissance au Maroc ou l'âge d'arrivée au Canada. Si nous voulions recueillir leurs mémoires de la période de Vichy pour mieux comprendre l'impact de ce moment historique sur leurs vies, nous devons interroger les récits des personnes plus âgées qui ont émigré au Canada. C'est pourquoi nous avons inclus dans notre échantillonnage les récits que nous avons récoltés dans les années 1980 de personnes qui sont aujourd'hui, en grande majorité, décédées. Cela nous a permis d'avoir une première cohorte formée par les personnes nées au Maroc dans les années 1920 à 1950 et qui ont migré au Canada dans les années 1960–70. Notre seconde cohorte, composée d'individus nés au Canada ou qui y ont migré avant l'âge de 13 ans, nous permet de mieux comprendre la transmission de cette mémoire aux plus jeunes générations qui n'ont pas vécu les discriminations liées à l'antisémisme, mais qui ont été marquées par la mémoire de leurs parents. Nous

avons classé leurs récits en deux catégories distinctes selon leur statut migratoire, ou de citoyen-ne canadien-ne, car nous voulions distinguer les facteurs québécois des facteurs marocains de leur expérience migratoire, autant que possible.

En illustrant les perceptions et mémoires des discriminations vécues par des Juif·ve·s d'origine marocaine au Québec, exprimées principalement en français — et dans une moindre mesure en espagnol et en judéo-arabe —, on s'interrogera sur les moments de rupture et/ou de convergence avec leur pays d'origine et leur pays d'accueil. Cette contribution permet à la fois d'enrichir l'historiographie de la Shoah en Afrique du Nord et d'envisager ses réverbérations au Canada et au Québec.

### **Perceptions de l'antisémitisme au Maroc**

L'antisémitisme est un ensemble des manifestations et habitudes de pensée prenant pour cible et victimes le Judaïsme et les Juif·ve·s. L'historienne Deborah Lipstadt retient la définition de la sociologue Helen Fein que nous traduisons ici : « Une structure latente et persistante de croyances hostiles à l'égard des Juif·ve·s comme collectivité qui se manifeste chez des individus par des attitudes, dans la culture, par des mythes, une idéologie, un folklore, des images, et dans la pratique par des discriminations sociales ou légales, une mobilisation politique contre les Juif·ve·s ainsi qu'une violence collective ou d'État—et dont le résultat est de prendre ses distances, de déplacer ou détruire les Juif·ve·s comme Juif·ve·s »<sup>11</sup>. Les souvenirs associés à ces discriminations sont souvent enfouis dans les mémoires des individus qui en sont les victimes ; certains sont complètement effacés.

### **Les Juif·ve·s face aux Français et aux Arabes**

Alors que l'antisémitisme est une politique officielle de l'État français sous Vichy, nos répondant·e·s ont recours à des euphémismes pour en parler. Peu d'entre eux-elles mentionnent les lois raciales du régime de Vichy, et leur application par le Protectorat français au Maroc entre 1940 et 1944. C'est au détour d'une conversation que deux de nos répondantes mentionnent le rôle protecteur des Juif·ve·s qu'elles attribuent au Roi Mohamed V face au régime de Vichy, pour expliquer la reconnaissance et l'amour qu'elles portent envers leur roi.

Annette et Myriam<sup>12</sup> évoquent dans cette conversation à bâtons rompus, un des traits distinctifs de l'attachement des Juif·ve·s au Maroc, établi sur un événement repris et largement commenté dans la communauté, qui attribuait au sultan Mohamed V le pouvoir de protéger les Juif·ve·s contre la mise en œuvre des lois raciales de Vichy au Maroc. Elles hésitent entre des souvenirs flous de cette période sombre de l'histoire des Juif·ve·s, durant laquelle les autorités françaises du protectorat ont appliqué les lois raciales de Vichy au Maroc, et la mémoire commune qui veut que le sultan les

ait protégés du pire. Elles savent, entre autres, que des Juif·ve·s ont été exclu·e·s des postes administratifs et des jeunes de leurs écoles et qu'il y avait l'application d'un numerus clausus qui limitait le nombre de Juif·ve·s dans les écoles. Elles ont bien le souvenir des exactions antisémites françaises, mais ce dont elles parlent, c'est du rôle protecteur du roi. Les deux femmes ne parviennent pas à s'entendre sur le rôle effectif du roi du Maroc. Dans cette conversation entre elles, on voit les deux facettes d'une réalité historique dont l'ambiguïté est encore largement présente dans la mémoire des Juif·ve·s et Musulman·e·s marocain·e·s. Comme l'a montré Michel Abitbol, corroboré par Susan Miller, le Sultan Mohamed V n'avait tout simplement pas le pouvoir de protéger ses sujets Juif·ve·s, puisque le pouvoir appartenait à la Résidence, responsable de l'application des lois françaises dans cette partie de son Empire. Mais cette version de l'histoire, d'un roi protecteur, est tenace :

*« De l'indépendance du Maroc jusqu'en 67 vous n'avez pas senti qu'il y avait un problème ?*

Annette : Non. On n'a rien senti. Le roi du Maroc protégeait les Juifs à l'époque.

Myriam : Pas du tout. D'après la conférence où j'ai assisté...

Annette : Quoi ? Mohamed V n'a pas protégé les Juifs ?

*Vous savez c'est sûr il y a des débats historiques. Ce qui m'intéresse c'est votre sentiment. Donc vous vous disiez que vous vous sentiez bien jusqu'en 67 et vous ?*

Myriam : Lui (le roi) disait (il n'y a) pas de Juifs au Maroc, il n'y a que des Marocains. C'est vrai et c'est pour ça qu'il a empêché qu'on porte l'étoile mais j'ai assisté il y a deux semaines à une conférence où on disait que non ce n'est pas vrai ; il (le roi) n'a pas tellement aidé. Il a voulu éviter mais il y a eu quand même des Allemands qui sont rentrés au Maroc pendant la guerre. Je vais vous dire qu'on a senti plus la différence avec les Français qu'avec les Arabes. Ah ça c'est terrible. »

Dans cet échange, l'antisémisme des Français·es établi·e·s au Maroc provoque tout au plus un silence et si le mot n'est pas utilisé, sa réverbération dans leur mémoire est « terrible ». Elles s'accrochent à l'idée que les lois antisémites de Vichy auraient pu être contournées grâce à la protection offerte par le roi du Maroc à ses sujets Juif·ve·s. Grâce à cette protection, avérée ou symbolique, l'antisémisme des Français leur apparaît plus nettement. Les relations entre Juif·ve·s et Musulman·e·s, régies par un code établi de longue date, dont la Dhimma était la colonne vertébrale, instituent tout à la fois la prééminence et la tolérance de l'Islam à l'égard des minorités religieuses chrétiennes et juives (peuples du Livre). Diversement appliquée, la Dhimma (qui n'aura plus force de loi dans le Maroc indépendant) restait la référente essentielle des relations entre la minorité juive et la majorité musulmane du pays. Or, cette différence de statut leur apparaissait finalement préférable aux lois raciales instituées par Vichy. Elles ont vécu cette différence, incarnée dans la division spatiale des quartiers. Le mellah, ou quartier juif, est le symbole de la séparation géographique qui existe entre la majorité musulmane et la minorité juive, <sup>13</sup> renforçant le cloi-

sonnement interne de la société marocaine, par l'interdiction plus ou moins formelle aux Juif·ve·s d'habiter les quartiers arabes et aux Musulman·e·s de s'établir dans les mellahs<sup>14</sup>. Pour Samy, c'est la vie quotidienne dans ces mellahs qui est la cause des heurts entre Juif·ve·s et Musulman·e·s.

« Dans le mellah même c'est resté comme arrêt sur image, c'est resté figé pour se protéger et d'ailleurs, dès qu'il y avait une évolution en disant on va aller au cinéma samedi, c'était un sacrilège, ne sortez pas du mellah. Il y avait ces paramètres qui étaient hérités presque du Moyen-Âge. Pour se protéger, restons entre nous, pour se protéger enfermions-nous, pour se protéger... C'était l'idée d'inquiétude de la sécurité parce qu'il y avait, il faut dire qu'il y avait beaucoup d'enfants, pas dans les grandes villes mais dans les petits villages, les filles juives étaient kidnappées, elles étaient converties, elles étaient violées, il y a des enfants qui ont été violés. »

Dans ce microcosme de la société judéo-marocaine, le mellah, selon Samy, est le théâtre de violences contre les Juif·ve·s, y compris des violences sexuelles commises envers des jeunes filles et des enfants. Samy présente le mellah comme un ghetto, où l'enfermement est requis, car l'insécurité règne pour les Juif·ve·s, qui ne peuvent sortir de ce monde clos sous peine d'agression. Dans leurs perceptions mémorielles, les autres personnes interrogées évoquent la période de l'indépendance, qualifiée d'un temps de crise, ainsi que la politique d'arabisation du pays et les guerres israélo-palestiniennes comme des moments de cristallisation des tensions intercommunautaires : « the Arabs suspected the Jews of sustaining, even financing Israel, which created certain tensions (surveillance, ransoms) and a 'heavy atmosphere.' The memory of a divided society marked memories and complies with a rewriting of the past in a post-immigration period »<sup>15</sup>. Ce sont ces crises qui auraient été la source de l'hostilité à leur égard, par la mise en cause de la loyauté des Juif·ve·s envers leur pays. Pour les personnes plus âgées de notre échantillon, ces événements politiques sont perçus comme étant à l'origine de la distance qui s'établit entre Juif·ve·s et Musulman·e·s, et possiblement celles qui ont conduit à leur décision de plier bagage et partir de leur pays de naissance.

### **L'indépendance du Maroc et la cristallisation des différences**

Pour beaucoup de Juif·ve·s, l'indépendance qui conduit à l'islamisation et à une politique d'arabisation du pays est perçue comme une très grande menace à leur survie. Au Maroc, la politique d'arabisation vise à accélérer le processus de décolonisation en faisant de l'arabe la seule langue officielle du pays. De plus, le Maroc affirme son désir de participer à la vaste coalition panarabe initiée par le président égyptien Gamal Abdel Nasser. Si, en Égypte, l'arabisation visait aussi à exclure les Juif·ve·s de

la sphère publique et des instances décisionnelles, au Maroc, il s'agissait avant tout de remplacer le français par l'arabe dans l'administration du pays et dans toutes les autres sphères de la vie sociale. Les Juif·ve·s éduqué·e·s qui occupent des postes dans la fonction publique sont néanmoins particulièrement affectés par cette politique. Ainsi, les Juif·ve·s européenisé·e·s qui ont été scolarisé·e·s dans les écoles de l'Alliance ou dans les écoles françaises et qui parlent français seront assimilé·e·s à une certaine élite coloniale. La judaïcité francophile, minorité dans la minorité, devient étrangère : ne se faisant pas en arabe classique, distincts de l'arabe dialectal ou du judéo-arabe, les échanges deviennent moins familiers et la distance entre Juif·ve·s et Arabes se creuse.

Pour Eliane, le mouvement d'arabisation amorcé en 1956 est perçu comme une façon d'exclure les Juif·ve·s européenisé·e·s des institutions publiques. En tant que juive francophone, elle se sent discriminée. Alors que le pays se dote d'une langue commune, la minorité juive francophone est déstabilisée en étant, du même souffle, assimilée aux colons français :

« Alors en 1956 c'était l'indépendance du Maroc, ça nous a beaucoup effrayés. Il y a eu tout de suite ce mouvement d'arabisation etc... et nous, nous n'étions pas arabophones. Ensuite les Juifs ont été bannis des postes dans le domaine public. Il y a eu tout de suite des mesures discriminatoires, hier on n'en a pas parlé, je ne voulais pas trop envenimer l'atmosphère. De plus, un Juif qui avait un commerce, était obligé de prendre un partenaire musulman dans son commerce à 50 %. Ça n'est pas du tout le goût de tout le monde de s'associer à quelqu'un d'autre même si c'était un autre Juif. Un partenaire musulman, c'est encore plus délicat parce que ce n'est pas exactement la même culture. »

Pièce maîtresse du projet d'émancipation nationale et d'affirmation de l'indépendance du Maroc, la politique d'arabisation s'inscrit dans la perspective plus large de l'indépendance et de la construction nationale après la colonisation. Elle est perçue comme un moment qui a créé une rupture supplémentaire entre la minorité juive européenne et la majorité musulmane arabophone. Pour de nombreux·ses participant·e·s à notre enquête, ce nationalisme arabe se rajoute alors au conflit israélo-palestinien qui consomme la rupture entre Juif·ve·s et Arabes et envenime les relations entre eux. Les deux phénomènes sont perçus comme les facteurs déterminants dans l'éruption de violence envers eux-elles ou leurs proches. Toute la judaïcité, tant francophone qu'arabophone, se sent alors menacée par une combinaison de discrimination linguistique et d'antisémitisme. Sans en faire la cause de son départ précipité du Maroc, Annette utilise des euphémismes pour dire qu'elle devait partir, ce qu'elle fait avec sa famille, en cachette, de peur des représailles.

« Les rapports se sont envenimés lors de la guerre des Six Jours. C'est devenu difficile, inquiétant. Ils (les Juifs) rasaient les murs. Ils étaient isolés. Les Arabes ne voulaient plus être en relation avec les Juifs. Au même moment, en Israël, Annette n'avait aucune idée de ce qui se passait au Maroc. Elle n'avait aucun contact, ni aucune nouvelle du reste de la famille. »

## Le nationalisme panarabe et le sionisme

Pour Anaëlle, ces événements ont mené à son départ en France et à son engagement dans la cause du sionisme. Insécurité, travail clandestin pour faire partir les Juif·ve·s du Maroc et activités sionistes des groupes de jeunesse, tels sont les ingrédients de ce mouvement qui entraîne le départ de plusieurs milliers de Juif·ve·s en Israël.

*« Donc ce que vous m'avez dit euh c'est que vous avez fait des démarches pour vous, vous et votre famille partiez en Israël. »*

Anaëlle : Non, non je les ai fait partir illégalement. Ils sont partis illégalement, ma famille. Moi j'suis restée là-bas, pour essayer d'aider un peu. On était un groupe de jeunes qui essayaient d'aider les familles qui voulaient partir. Mais, mais qui ne pouvaient pas partir, parce qu'ils ne pouvaient pas, ils n'avaient pas de passeport. On essayait de les aider, d'une manière ou d'une autre. On était tout un groupe de jeunes comme ça.

*Donc, le, la, la cause de, du départ c'était...*

Anaëlle : C'était parce qu'on n'était plus en sécurité.

*Ah ok. Donc je voulais juste euh... Euuuh... Puis il y avait aussi la loi que...*

Anaëlle : Qu'on ne pouvait plus avoir le passeport. On ne pouvait pas étudier plus que ça, y'avait pas des universités. »

Pour André, un des rares participants à notre enquête à parler ouvertement « des relents d'antisémitisme », la guerre des Six Jours est l'évènement déclencheur qui fait basculer sa vie et provoque sa décision de partir pour la France. Sans être explicite sur ce qui l'attache à Israël, il est sur ses gardes quand on lui demande ce qu'il en pense. Il ressent alors cet antisémitisme comme une énorme pression le sommant de choisir entre son identité juive, liée ici à Israël, et le Maroc, pays de ses ancêtres. Il ne supporte pas de se voir imposer ce conflit de loyauté et décide alors de partir en France.

*« Je suis venu en France parce que je suis francophone et qu'il fallait faire des études. J'ai commencé la fac de médecine à Rabat et puis il y a eu la guerre de 67, et là il a commencé à avoir des petits relents d'antisémitisme, en nous disant choisissez soit que vous êtes Marocain, qu'est-ce que vous pensez d'Israël ? On a beau leur dire on est là avant vous, on est là depuis 2000 ans on n'a rien à cacher ; il y avait toujours cette pression ; donc j'ai quitté le Maroc pour venir faire mes études en France et par là je me suis installé en France. »*

Si les "petits relents d'antisémisme" dont parle André se manifestent aussi comme de l'antisionisme, pour Tamar ce sont plutôt des conflits de classe qui transpirent derrière les manifestations d'hostilité qu'elle entend à l'école de sa fille. Si antisémisme il y a, il viendrait des relations complexes des Juif·ve·s européenisé·e·s avec la classe bourgeoise musulmane, en contexte postcolonial :

« Tamar : Ah non ça ne me dérangeait pas ici et même au Maroc. On était dans un cocon au Maroc. Les enfants ne prenaient pas de bus, de taxi, les enfants ne marchaient pas à pied. Mes enfants ne savaient pas traverser

*Ils n'ont jamais été agressés eux ?*

Tamar : Non. Je les amenais à l'école et je les ramenais.

*Ils n'ont pas eu d'amis musulmans marocains ?*

Tamar : Si, des amis marocains, des amis européens mais ce n'étaient pas les enfants de la rue mais des enfants d'une autre classe bourgeoise. Mais en parlant de ça, Mélissa qui était dans une école de danse avec une certaine bourgeoisie musulmane et elle était antisémite. D'abord elle pensait qu'elle était Européenne parce qu'elle était blonde et qu'elle ne comprenait pas l'arabe et que sa copine qui était européenne, elles étaient tout le temps ensemble. Mes enfants ont beaucoup fréquenté toutes les communautés sans problème, ils savaient le cachère et ils savaient faire la part des choses. Et cette petite musulmane qui lui disait des méchancetés en arabe, un jour Mélissa lui dit écoute, du calme car je comprends tout ce que tu dis. Elle était mal à l'aise. Elle a compris qu'elle était Juive, elle a commencé à être sympathique et gentille avec elle. Elle lui dit : j'aimerais bien t'inviter à mon anniversaire mais si tu salues ma grand-mère, ne lui dis pas que tu es Juive, car elle ne veut pas de Juive à la maison. »

On voit aussi que sa fille, qui est blonde et parle français n'apparaît pas immédiatement comme Juive et a l'habitude de « passer » pour française. Toutefois, face aux méchancetés de la « petite musulmane », elle dit qu'elle comprend l'arabe, ce qui signifie aussi qu'elle est juive. Dans ce récit, on voit aussi à l'œuvre les stéréotypes coloniaux qui imprègnent toutes les relations : sa fille est blonde, et sa copine européenne est donc occidentale, contrairement aux autres. Quand la « petite musulmane » exprime très franchement l'aversion de sa grand-mère aux Juives, le vernis européen tombe et l'on perçoit la terreur sous-jacente des Juif·ve·s face à cet antisémisme ouvertement exprimé. Nous n'avons pas noté de récurrence de ce type de mémoire, qui fait intervenir autant de clivages et de distinctions de classe et de religion, témoignant des frictions qui accompagnent les relations intercommunautaires dans la période postcoloniale.

En dehors de ces deux récits, nos répondant·e·s parlent peu ou pas de l'antisémisme comme un élément important dans leurs vies. Pour ceux et celles qui y font référence, les manifestations d'antisémisme sont plutôt liées à des grands évène-

ments, comme la Deuxième Guerre mondiale, les guerres israélo-palestiniennes, l'émergence du nationalisme et du panarabisme etc... Les effets de ces politiques se traduisent par l'exclusion des Juif·ve·s des postes qu'ils et elles occupaient, même s'ils ne sont pas évoqués de façon précise et détaillée, ni caractérisés comme des marques d'antisémitisme. On manque de mots pour définir la situation : tout ce qu'on en dit, c'est qu'on sentait l'hostilité envers les Juif·ve·s et qu'il leur fallait partir<sup>16</sup>.

### **Perceptions de la génération née au Québec**

On aurait pu penser qu'une fois parties, ces personnes auraient pu aborder ces questions avec leurs enfants. Or, ce même flou est ressenti par la deuxième génération au Québec qui ne comprend pas bien les raisons de la migration de leurs parents, en plus d'avoir de la difficulté à considérer la question de l'antisémitisme au Maroc ou au Québec. Luca mentionne un « pogrom » qui a eu lieu dans la ville d'Oujda, et consacre une grande partie de son entrevue à faire part de la situation tendue au Maroc, car il regrette de ne pas en savoir plus sur le sujet. Après avoir mené ses propres recherches pour connaître les détails de sa migration familiale, il s'interroge encore sur les évènements qui ont poussé ses parents à partir.

« Je pense que... \*silence\*. Il y avait toujours des évènements au Maroc... qui faisaient comme... une petite tension supplémentaire à cause de plusieurs raisons mais... Il y a eu des évènements, et ce que j'ai l'impression, parce que je me suis questionné sur ça souvent, c'est qu'un évènement qui était local allait se répandre assez rapidement dans la communauté ou dans la ville où est-ce qu'ils vivaient et... Probablement que ça prenait plus d'ampleur que ce que c'était réellement.

Donc... J'ai écouté l'histoire d'un voisin de ma mère qui a eu... Qui était Juif et qui s'était fait lancer une pierre par... C'est un genre de cour et il s'est fait lancer un genre de pierre et bon... Lui il a été sauvé parce qu'il y avait une corde à linge qui a détourné cette pierre-là. Il y a des histoires comme ça. La ville d'où ma mère vient et ça elle ne me l'a jamais raconté, je l'ai vu en faisant mes recherches. La ville d'Oujda, il y a eu un genre de pogrom, un massacre où ils ont tué des centaines de Juifs. Ça ce n'était pas un petit évènement mais comme... elle... Sa famille ne venait pas nécessairement de cette ville-là, donc je ne pense pas que ça l'affectée. Elle ne connaît pas nécessairement ces histoires, mais il y avait des situations... C'est souvent en lien avec... Les guerres en Israël malgré que... Ils allaient dire les frères et tout ça... Un jour ou l'autre, il y a quelqu'un qui se dit en Israël... Il y a une tension entre les Juifs et les Musulmans... Alors ils ramènent cette guerre-là au Maroc. »

Luca se réfère aux évènements qui ont eu lieu en 1948 à Djerrada/Oujda alors que la guerre israélo-palestinienne déclenche l'hostilité de Musulman·e·s contre des

Juif·ve·s et se solde par une centaine de morts dans cette région à la frontière de l'Algérie. Les autorités coloniales françaises assistent sans broncher à ce qu'elles considèrent comme des frictions inter-communautaires. Alertées, des organisations juives internationales américaines critiquent le gouvernement français, qui tolère cet antisémisme, justifiant ainsi l'urgence d'organiser le départ des Juif·ve·s du Maroc. Luca utilise le terme de pogrom, inusité au Maroc, car cet évènement qui a eu lieu dans l'immédiat après-Shoah, présente les caractères d'une épuration de la ville de sa population juive. Toutefois, il emprunte ces termes aux recherches qu'il a faites, pas à la mémoire de ses parents, qui sont restés muets sur les raisons de leur départ. Pour Marie aussi, le flou entoure la migration de ses parents. Elle ne sait pas pourquoi ces derniers ont quitté leur pays, et s'interroge sur leurs rapports avec « les Arabes ».

« La raison, plus ou moins euh, pour moi c'est que euh... la raison pourquoi on a quitté c'est mon oncle est arrivé avant nous, un an avant nous, et il nous a dit de venir. Et... Je pense que mes parents n'étaient pas... à l'aise au Maroc dans ce temps-là, ça commençait, je pense, les problèmes avec euh... des Arabes et tout. Je ne suis pas sûre, hein, on ne m'a jamais dit pourquoi

*Question de politique ou question financière ?*

Marie : Euh, politique plutôt

*Plutôt politique...*

Marie : Ouais.

*Euh, qu'est-ce qu'y avait de bien particulier au Maroc, parce qu'il y est resté beaucoup de... de... de...*

Marie : Beaucoup plus, oui... c'..

*De Juifs...*

Marie : Pour moi, c'..

*De ce temps-là.*

Marie : Je pense c'est à cause euh..... À cause des Arabes. Ils voyaient que y'avait pas d'avenir ou ils avaient peur pour nous, ils avaient pl... plus peur pour nous les enfants qu'autre chose. Parce que si c'était question... financière, mon père serait resté là-bas et tout, mais il voyait qu'il avait des enfants, il avait quatre enfants et puis il voulait..., il ne voyait pas d'avenir là-bas alors il a décidé de... de venir ici ».

Marie pense que son père serait resté au Maroc, où il avait une bonne situation financière, mais que c'est l'idée d'un avenir meilleur pour ses enfants qui le pousse à partir. On comprend bien qu'un enchaînement d'évènements a suscité la peur et l'insécurité dans sa famille, et conduit à cette décision. L'utilisation à plusieurs reprises du qualificatif « arabes » pour parler de ses voisins revêt ici un sens générique, qui lui permet d'éviter de parler d'antisémisme ; avec une pointe de nostalgie tout de même, car son père aurait pu rester... L'idée d'un choix possible entre rester et partir est au cœur de l'ambivalence qui transpire de ce récit, qui s'inscrit toutefois dans l'histoire plus large de la « guerre » entre Juif·ve·s et Arabes : témoignage des

réverbérations du conflit israélo-palestinien.

## L'antisémitisme perçu au Québec

Nos répondant-e-s ont de la difficulté à raconter les épisodes de discrimination qu'ils et elles ont vécus. Peut-être parce qu'il est douloureux de se rappeler et de raconter, ou bien peut-être qu'ils et elles ressentent une certaine honte à l'idée de se présenter comme des victimes dans leur pays d'origine ou d'adoption. L'entrevue de Lucie lève le voile sur l'antisémitisme présent (et presque normal) dans son milieu de travail, au journal *La Presse*, alors qu'elle précise qu'elle ne s'identifie pas comme juive de religion, mais de culture, et qu'elle n'y a pas été elle-même exposée.

« Bon alors, je vais te dire une chose c'est une... C'est vrai que c'est quelque chose qu'on m'a souvent dit. Personnellement, je t'avoue que je ne l'ai pas senti (l'antisémitisme). Je vais te dire une chose, d'abord les gens me posaient beaucoup de questions et j'y répondais. Les gens savaient que j'étais juive. Les gens, enfin, je te dis. Les gens avec qui j'ai travaillé... »

Patricia, qui commence par dire qu'elle non plus n'a pas vraiment vécu d'antisémitisme, avoue finalement que son stage dans un média montréalais a été refusé parce qu'elle était Juive :

« Moi non. Sérieusement non. (silence) Hum... j'ai (respire) vécu un épisode. Mais sincèrement ça pas été, ça ne m'a pas empêché de continuer dans les médias, mais au tout début, début, début, j'étais à l'école, et fallait qu'on fasse un stage, euh j'étais en journalisme et il fallait qu'on fasse un stage soit en presse écrite, en presse télé ou en presse radio. Et j'avais choisi la presse écrite, j'avais choisi un gros journal et je m'étais dit, moi je vais aller frapper à la porte, pis je vais lui demander, et le patron était quand même antisémite, il était connu pour haïr les Juifs. J'ai frappé à la porte et je suis tombée sur un gars, son assistant, qui était son bras droit à l'époque. Il faisait tout pour le patron, pis il m'a dit, ah moi je te donne le stage. Je l'avais connu sur un autre plateau, à travers d'autres gens qui étaient des profs à l'école qui m'avaient donné, enfin bref, bouche à oreilles je suis tombée sur ce gars-là. J'ai dit, j'ai un stage académique à faire, de genre trois mois, faut faire un rapport, si je me promène, je ne veux pas te déranger, je vais me promener dans la bâtisse, pis je vais faire mes affaires, tu, tu, tu feras juste signer mon rapport, mon rapport de classe. Finalement, j'ai commencé dans la bâtisse, je me promenais, tout ça et tout ça, pis un moment donné, il me convoque, peut-être une semaine plus tard, pis il me dit : écoute, je ne peux pas te garder. Pis là, je dis euh pourquoi? Ben, parce que je viens d'apprendre que t'étais juive pis tu ne me l'as pas dit. (rires) »

Ce détail dans son récit est banalisé par notre répondante. Elle en rit aujourd'hui, mais en garde un vif souvenir.

## La Shoah

L'évocation de la Shoah, plus rarement celle de leur expérience des lois raciales de Vichy au Maroc, permet à nos répondant·e·s de condamner violemment cet antisémitisme. Marie entend parler de Juif·ve·s gazé·e·s dans les camps nazis par des camarades de classe qui la stigmatisent ainsi. Elle fait le lien entre cette haine des Juif·ve·s, qu'elle a vu grâce à un film sur la Shoah, et sa condition de juive au Maroc :

*« Tu as appris quand l'histoire de la Shoah et tout ça ? »*

Marie : Non, j'ai appris assez tôt parce que, comme j'étais scout justement, je me souviens avoir vu un film sur la Shoah, on survolait

*Ça paraissait être une histoire d'ashkénazes plutôt que de sépharades non ?*

Marie : On ne savait même pas ce que c'était ashkénazes et sépharades. Ça je ne le savais pas du tout. J'ai eu un petit problème une fois à la petite école. Je me souviens qu'on sortait et il y a deux filles arabes qui m'ont prise de côté. Elles ne m'ont pas traitée de sale juive mais elles m'ont parlé je ne comprenais rien ; elles me parlaient de Juifs qui avaient été brûlés et je ne comprenais rien de ce qu'elles me disaient.

*Tu avais quel âge ?*

Marie : Je devais avoir une dizaine d'années. J'étais absolument au courant de rien.

*Et comment elles savaient elles ?*

Marie : Je ne sais pas comment elles savaient.

*Elles étaient musulmanes ?*

Marie : Elles étaient musulmanes.

*Tu l'avais mal ressenti ?*

Marie : Je l'ai très mal ressenti, je sentais qu'il y avait quelque chose, qu'il y avait comme un secret que je ne savais pas. Mais je n'ai pas osé demander à mes parents parce qu'il y avait toujours un truc avec mes parents... »

L'ignorance de Marie et le silence de ses parents l'empêchent de réagir quand elle est ostracisée par d'autres jeunes filles à son école. Manuel est marié à une femme, dont les parents, survivants de la Shoah, ont caché à leur fille qu'il et elle étaient Juif·ve·s. Il revient sur le parcours « un peu bizarre » de sa conjointe pour illustrer le fait que l'antisémitisme n'est pas un problème aujourd'hui, comparativement à ce qui s'est passé pendant la Shoah.

*« Vous n'avez jamais senti, euh... »*

Manuel : L'antisémitisme ? Non. Non, y'en a peut-être eu, mais je ne sais pas,

moi...

*Tant mieux.*

Manuel : C'est marrant parce qu'il y a, j'ai une amie actuellement, ma conjointe actuelle qui est, qui a un parcours un peu bizarre, pour dire. Ses parents, sa mère est, était, parce qu'elle est décédée, hongroise. Sa famille, en Hongrie, a souffert de l'Holocauste. Donc ils ont perdu des membres de leur famille, son père était russe, mais né à Berlin. Donc sa mère s'est échappée de Hongrie en 49, j pense, et elle a traversé jusqu'en Autriche et un peu plus pour se rendre au Canada, à Montréal d'ailleurs, et son père était venu à Montréal déjà depuis un moment et ils ne se connaissaient pas. Donc ses parents se sont connus à l'école de médecine de Guy-Concordia maintenant, mais ça s'appelait Sir George William, l'Université Concordia. Ils débutaient leurs études de médecine. Ils se sont mariés, ils ont été à Ottawa finir leurs études de médecine et après ils ont eu A., qui est ma copine, et après ils sont allés vivre à Toronto, où elle a grandi comme orthodoxe, mais orthodoxe de l'église russe. Et c'est que vers l'âge de 8 ou 9 ans que sa mère et sa grand-mère lui ont dit, on va te dire un secret, il faut que tu ne le dises à personne parce qu'on risque de venir nous chercher. On est Juifs! (*pause*). Donc elle a gardé ça secret. »

Deux autres de nos intervenantes font état de conversations qu'elles ont eues avec des collègues, et s'alarment de les voir parler des pires atrocités commises contre les Juif·ve·s durant la Shoah. Naomi raconte avoir entendu des commentaires, stéréotypes et préjugés antisémites repris tels quels par une collègue au travail :

« Naomi: Mais à la commission scolaire de Montréal. Il y a quelqu'un comme... moi je travaillais au bureau chef. Donc je ne travaillais pas dans les écoles. Je travaillais dans l'immeuble principal. Et... bon tout le monde qui travaillait dans l'immeuble principal est plutôt assez éduqué et... une Québécoise est venue me dire : Ah tu es Juive? Et je suis comme : Oui? Et elle me dit : je pensais que tous les Juif·ve·s avaient des cornes.

*Des cornes?*

Naomi: Oui, parce que dans le temps de l'Holocauste, les Juif·ve·s étaient *depicted*. Donc euh... avec des cornes et de gros nez comme si c'étaient des diables avec des queues. »

Pour Naomi, les cornes renvoient à l'Holocauste. Ziva se rappelle la remarque d'une technicienne qui raconte que sa patronne aurait mis tous les Juif·ve·s dans des fours crématoires :

« Mon patron... (à l'Université de Montréal) me dit : Ziva, il y a un docteur j'sais pas trop qui de Maisonneuve-Rosemont, qui t'envoie une technicienne ; il faut que tu la formes en microscopie électronique. Bon ben... elle arrive : je lui mon-

tre toutes les techniques, je lui donne tous les documents, etc. Et je ne sais... ha oui, il y avait dans la technique un petit four qui montait à 400 degrés, et je lui disais il faut faire attention parce qu'il y a de la terre et tout... Et elle m'a dit : Maudit, c'est comme un petit four crématoire, j'suis pas comme ma patronne qui mettrait tous les Juifs dedans là. Pis là, j'ai dit : quoi, de quoi vous parlez ? Et là elle m'a dit : quoi, t'es pas juive ? Parce que je parlais français. Pour elle, je n'étais pas juive. Et ben je lui dis : tu sais t'es mal tombé, je suis juive. »

L'usage de termes qui évoquent de la manière la plus crue le génocide des Juif·ve·s durant la Shoah contribue à stigmatiser Ziva, qui est consternée par cette manifestation de l'antisémisme de la technicienne. Ziva souligne un autre épisode de cet antisémisme ouvert exprimé par un autre collègue, alors qu'elle voulait s'associer à la victoire du mouvement souverainiste :

« Ok là... le... le deuxième incident c'est : Lévesque rentre ok. Mon père m'appelle viens : on va... viens... il était en pleine... en pleine célébration... Pis là, il appelle tout le monde, pour aller prendre un verre de vin à la cafétéria. Évidemment je suis... je suis allée à la cafétéria... Et il y a un de mes collègues qui me dit : c'est pas pour toi là. Je lui dis : comment ça, c'est pas pour moi ? Et là, il dit : ha come on, on sait bien que t'es juive. Et je lui dis : mais de quoi tu parles... de quoi tu parles, est-ce que, parce ce que parce que je suis de religion juive, je n'ai pas le droit d'avoir une affinité avec une nationalité... »

L'hostilité est ici synonyme d'exclusion : selon son collègue, elle ne peut pas participer à la célébration de l'arrivée au pouvoir du chef indépendantiste René Lévesque, parce que juive. Le sentiment d'étrangeté qu'elle ressent est alimenté par ce qu'elle appelle ces incidents, qui toutefois laissent des traces durables.

## Les relations avec les autres

L'expérience de Ziva résonne avec les conclusions de la psychologue Nora Gold, dans son enquête sur l'antisémisme et le sexisme. Elle montre qu'au Québec, les femmes qu'elle a interrogées se plaignent davantage de l'antisémisme que dans le reste du Canada, en particulier dans les villes québécoises<sup>7</sup>. Ziva qui s'identifie comme Sépharade, souligne les relations tendues avec les Ashkénazes :

« À un moment donné, j'ai dit : écoutez-moi les enfants, vous allez arrêter, que je puisse sortir, et il en a un qui s'est retourné vers moi, et il a dit : maudite juive non... maudite française, parce qu'il avait détecté mon accent. Alors là, je suis rentré et j'ai dit merde je peux pas être française, ils... ils les aiment pas les français ici. Pis quand on est arrivé aussi, on nous a dit : vous allez aller du côté anglophone, parce que c'est des Juifs, vous êtes avec des gens Juifs. Mais quand

on arrive là, et ben il y a les ashkénazes et les séfarades, et les séfarades c'est des vaux-rien parce que ça... ça ressemble trop aux musulmans : ça fait des youyou, ça fais des des.... Ils n'en avaient rien à foutre de nous. Alors là, je me suis dit : non non, il faut que j'essaye d'être ashkénaze, j'vais effacer tout le reste et j'vais essayer d'être ashkénaze, mais j'étais pas... on était pas accepté. »

Ce que Ziva relate, c'est la difficulté d'être acceptée comme une femme juive sépharade à Montréal dans les années 1970-1980, au point qu'elle cherche à changer son identité pour faire partie d'une communauté ashkénaze qui n'est pas la sienne.

Victimes de discrimination, parfois insidieusement de la part de collègues et de coreligionnaires, nos répondant-e-s perçoivent bien l'hostilité de leur environnement. Naomi mentionne aussi une préoccupation qu'elle partage avec les dirigeants communautaires, alors qu'une mosquée diffuse des propos violents et antisémites.

« Comme euh... au bout de la rue, proche d'ici, il y avait une mosquée qui avait un imam qui disait "tuer tous les Juif-ve-s" proches d'ici et il a été enregistré. Ce *recording* (enregistrement) a été trouvé comme peut-être trop tard. Euh... ils n'ont pas pu le poursuivre en justice. »

À leur tour, les Juif-ve-s ne manquent pas de faire des commentaires désobligeants et parfois discriminatoires en réaction à l'hostilité perçue. L'entrevue d'Amira témoigne des propos discriminatoires de la répondante à la fois envers les Arabes de France, mais aussi envers les Ashkénazes. Bien que la majeure partie de son histoire de vie se déroule à Paris, c'est probablement l'entretien qui témoigne le plus des réflexes coloniaux engendrés par l'antisémitisme vécu au Maroc.

« *Mais vous avez senti que c'est plus la même chose ?* »

Amira: Bin oui franchement. Là j'ai peur d'y aller quand je vois des vidéos qu'en plein Paris, il y a des ordures, ils s'assoient, ils font leur prière...

*J'habite à Paris et je n'ai jamais vu ça.*

Amira: Bien voyons voyons. Tous les immigrés ce qu'ils font...

*Tout ça vient des médias ou de votre propre expérience ?*

Amira: Moi ce que je vois c'est dans les médias. Vous ne voyez pas tout ce qui arrive, combien de Juifs ils ont assassinés. C'est un laisser-aller, c'est permettre à des gens de descendre et dire mort aux Juifs. Vous n'avez jamais entendu des Juifs descendre et dire mort aux Arabes, mort aux catholiques. On n'a jamais vu des Juifs tuer des femmes et des enfants. Aller dans une école et tuer Non. Et ça c'est à cause de la France il y a trop de latitude et je vais vous dire quelque chose, ils disent les musulmans ils disent on va les avoir parce qu'on baise leurs femmes on va être plus nombreux. Ils les ont laissé faire tout ce qu'ils voulaient. C'est pour ça qu'ici on fait très attention. Ça peut arriver ici aussi. »

Amira utilise ici les mêmes termes des idéologues hostiles aux immigrants, souvent islamophobes, qui attisent la haine entre les groupes et les communautés minoritaires en France, Musulman·e·s et Juif·ve·s. Ces propos haineux font écho à ce qui lui apparaît comme une profonde injustice et l'expression d'un antisémisme absolu puisque des Juif·ve·s sont tués en France, parce que Juif·ve·s. La vague d'attentats antisémites en France a en effet contribué à polariser davantage les esprits et des gens autrement pacifiques (« on n'a jamais vu des Juifs tuer des femmes et des enfants ») parce que minoritaires, en viennent à épouser le radicalisme de l'extrême-droite.

## De la mémoire à l'histoire de l'antisémisme

Les propos qui nous ont été rapportés relatent différentes expériences d'antisémisme, de discrimination et d'exclusion. Ils s'inscrivent dans un contexte que l'on connaît mieux grâce aux nombreux travaux consacrés à l'antisémisme en contexte colonial<sup>18</sup> et postcolonial<sup>19</sup>. L'empire colonial a conduit à exacerber les différences entre Juif·ve·s et Arabes au Maroc, en plus d'engendrer des sentiments de méfiance et d'hostilité entre ces deux groupes, l'un minoritaire et l'autre majoritaire, mais opprimé par la puissance coloniale française. Il en résulte des dissensions perceptibles dans le langage courant et dans la vie quotidienne entre ces deux populations, que l'on retrouve dans nos entretiens, sous forme de sentiments discriminatoires ou stéréotypés à l'égard des Arabes ; leur méfiance à l'égard des autres est toujours vive, même après leur arrivée au Québec. Pour la génération née au Maroc, ou dont la migration a eu lieu avant l'âge de 13 ans, le rapport aux autres est largement affecté par leur perception de l'antisémisme. Alors qu'ils et elles résistent à préciser clairement les événements qui ont conduit à leur départ souvent précipité du Maroc, nos répondant·e·s ressentent différentes formes de discrimination, de mise à l'écart et d'exclusion de la part d'individus et de groupes, y compris de la part des Juif·ve·s ashkénazes, après leur migration.

## Au Maroc

La difficulté à nommer ces actes de discrimination s'inscrit dans un contexte social et politique inégalitaire, de stricte hiérarchie entre les groupes confessionnels, hérité de la Dhimma et aggravé par la colonisation française. Ainsi, une de nos intervenantes constate avec effroi que ce sont les Français, es qui insistent pour marquer la différence entre ces populations, une distinction qui se concrétise par la division spatiale entre Juif·ve·s marocain·e·s, Musulman·e·s et Français·e·s. À ses yeux, c'est cela qui crée le malaise qu'elle ressent ; malaise qui devient insupportable une fois l'indépendance du Maroc acquise, ce qui a consommé la rupture entre communautés devenue désormais insurmontable.

Au Maroc, les distinctions de classe, de même que la langue (arabe dialectal, judéo-arabe, français etc.) et l'origine géographique (zone espagnole, ville ou village du sud, etc.) sont autant de marqueurs de différenciation sociale qui témoignent de la diversité de ces communautés et des clivages internes qui les traversent. Et si on sait qu'il y a eu ici et là des exactions, des représailles ou même des attaques contre des Juif·ve·s, on n'ose pas vraiment généraliser et parler d'antisémitisme. Leur expérience de la diversité et de l'hybridité est souvent intra et extracommunautaire, dans un environnement où la hiérarchie entre les groupes ethnoreligieux, les classes sociales et les identités de genre est clairement définie. La mise à l'écart apparaît donc comme allant de soi, et les propos discriminatoires peuvent être attribués à une multitude de facteurs, dont le fait d'être Juif·ve·s.

### **Au Québec**

Une fois à Montréal, ces distinctions internes tendent à s'effacer pour laisser place à des écarts qui semblent insurmontables entre, la majorité québécoise (francophone) la minorité québécoise anglophone (majoritaire au Canada), la minorité ashkénaze (majoritaire dans la communauté juive) et la toute petite minorité sépharade (minoritaire dans la minorité juive et francophone). Bien que des recherches attestent de la contribution de la communauté sépharade à la société québécoise, ce qui permet à cette dernière de renouer avec les communautés juives, les tensions intracommunautaires persistent<sup>20</sup>. Comme Micheline Labelle et al. le démontrent dans leur étude sur les leaders de la communauté juive de Montréal, ce sont plutôt les divisions intracommunautaires, caractérisées par des frictions entre groupes linguistiques différents, qui ne sont pas sans rappeler celles qui existent entre anglophones et francophones au Québec, qui témoignent des différents positionnements des Juif·ve·s dans l'espace public québécois<sup>21</sup>. Toutes les manifestations de ces différences s'inscrivent alors dans un contexte de dépendance et de minorisation de ce groupe déjà minoritaire. Ainsi, si les membres de cette génération peuvent clairement identifier l'antisémitisme lié à la Shoah, ils et elles perçoivent bien l'hostilité diffuse qui les isolent, comme francophones par les Juif·ve·s anglophones, et comme Juif·ve·s par leurs collègues de travail. Les membres de cette génération sont perplexes à l'égard de la discrimination vécue par leurs parents dans leur pays d'origine, qui aurait été ressentie dans la sphère privée et publique, et expliquerait leur départ. Le traumatisme de ces départs/exils est souvent un non-dit /non-pensé pour les personnes interrogées, un phénomène bien connu dans l'historiographie de la Shoah : la plupart des survivant·e·s ne peuvent pas parler de ce qu'ils et elles ont vécu.

### **La référence à la Shoah**

À travers la référence à la Shoah, nos répondants s'approprient le discours public qui les autorise à dénoncer l'antisémitisme qu'ils et elles ont subi. La Shoah est l'évène-

ment déterminant qui a permis de replacer la question de l'antisémitisme dans le débat public et de la réécriture de l'histoire au Canada comme ailleurs en Occident. Et même si, parmi celles interrogées, personne n'a fait de lien avec l'antisémitisme vécu sous le régime de Vichy au Maroc, on peut se demander si ce n'est pas une forme de déni. Nous touchons ici à la question très complexe de la nature même du traumatisme que la première génération a vécu et qu'elle a caché durant une période où le Maroc était régi par l'antisémitisme d'État du régime de Vichy. L'analyse de ces récits met donc en lumière les aspects subjectifs et intimes des perceptions et de la mémoire des discriminations par les gens qui les ont vécues et qui tentent la plupart du temps de les refouler.

### **Mémoires brisées**

L'étude qualitative de récits de vie fait apparaître les nombreux incidents d'hostilité qui émaillent les rapports des personnes interrogées avec leur environnement, tant au Maroc qu'au Québec. Les épisodes de discrimination sont nombreux et parsèment la vie quotidienne de nos répondant·e·s, de façon importante, mais qui leur semble interstitielle. Pour les personnes qui ont migré au Canada, nous constatons une certaine difficulté à considérer les manifestations d'antisémitisme comme des événements en soi qui méritent d'être pris en compte ou même dénoncés. Un voile de nostalgie entre la réalité vécue au Maroc, leurs souvenirs et les récits présentés à des tiers recouvrent aussi leurs propos. Au contraire, les membres de la cohorte née au Québec reconnaissent rapidement l'ambiguïté des relations intercommunautaire et les commentaires haineux qui se manifestent dans les lieux privés ou publics. Une chose est certaine : que ce soit au Maroc où au Québec, on ne peut pas nier la solidarité et la résilience de ces personnes qui se réfugient dans l'identité communautaire juive marocaine ou sépharade pour faire face à la discrimination.

L'analyse de ces données permet aussi de mieux comprendre la terreur ressentie par nos répondant·e·s face à la remémoration de ces événements, qui se sont soldés pour la plupart d'entre eux par un sentiment d'insécurité qui a conduit à l'émigration et à leur installation à Montréal. Multiforme et pluriel, l'antisémitisme marque au fer rouge la vie de ceux et celles qui l'ont subi, mais ce traumatisme se transmet également aux générations suivantes, qui vivent dans le souvenir réactualisé ou occulté de ces événements. Privé·e·s d'une trame commune pour les interpréter, nos répondant·e·s ont alors recours à l'histoire de la Shoah, qui est tout à la fois la référence reconnue quand on parle d'antisémitisme et une façon de valider leur propre expérience. L'enchevêtrement de l'identité ashkénaze chez les Sépharades, lorsque les propos discriminants font référence à la Shoah, leur permet ainsi d'englober leur expérience propre dans une histoire commune au monde juif. L'histoire de la Shoah devient ainsi une mémoire apprise, souvent très durement, autour de laquelle se cristallise leur expérience de l'antisémitisme.

Toutefois, en minimisant leur propre expérience de l'antisémitisme (à l'aune de la Shoah) et en évitant de raconter aux plus jeunes générations les événements qui ont conduit à leur départ du Maroc, ils et elles transmettent à ces dernières leurs craintes du monde extérieur qui serait toujours hostile aux Juif·ve·s. Ce traumatisme intergénérationnel contribue à maintenir présent ce monde clivé entre juifs et non-juifs de l'Après-Shoah, qui survit dans la mémoire de ces cohortes de migrant·e·s, façonnant leurs visions et leurs rapports avec les autres. Toute forme de discrimination est vécue comme un état de choses qui relève de leur destin de Juifs, un destin que même la migration au Canada ne semble pouvoir changer.

## Remerciements

Ce texte présente les résultats de la recherche dirigée par Yolande Cohen sur les migrations maghrébines comparées (CRSH, 2015–2022), pour laquelle Samia Dumais a été engagée comme assistante de recherche. Nous remercions le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour son soutien.

### Annexe

Récurrance des mots-clés dans l'échantillon :

<b>Mots-Clés</b>	<b>Fréquence dans l'échantillon</b>
Holocauste/Shoah	4
Maroc	9
Arabes / Nationalisme arabe	6
Ashkénazes	5
Propos discriminatoires	1
Sentiment de distance avec les démonstrations d'antisémitisme	4
Genre	3

## Bibliographie

- Abella, Irving et Harold Troper. *None Is Too Many: Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, Toronto, University of Toronto Press, 2017, 384p.
- Abitbol, Michel. *Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1983, 220p.
- Abitbol, Michel, *Le passé d'une discorde. Juifs et Arabes depuis le VIIe siècle*, Paris, Perrin, 1999, 512 p.
- Abrevaya Stein, Sarah et Aomar Boum (dir.), *The Holocaust and North Africa*, Redwood City, Stanford University Press, 2019, 360 p.
- Ancil, Pierre et David Koffmann. "State of the Field: The Animating Tensions of Canadian Jewish Historiography", *American Jewish History*, Vol. 105, No. 3, pp.403-429.
- Atouf, Elkbir. *Aux origines historiques de l'immigration marocaine en France (1910-1963)*, Paris, Éditions Connaissances et Savoirs, 2009, 441 p.
- Benssoussan, Georges et Haim Saadoun. *Les Juifs d'Orient face au nazisme et la Shoah (1930-1945)*, Paris, Centre de Documentation Juive Contemporaine, 2016, 643 p.
- Burgard, Antoine et Rebecca Margolis. « Introduction. Un tsunami historiographique laissé sans suite ? », *Études juives canadiennes*, vol.24, 2016, pp.9-11.
- Cohen, Yolande. "Mémoires des Migrations de juifs marocains à Montréal", Steven High, Edward Little et Ry Duong, (ed.), dans *Remembering War, Genocide and Other Human Rights Violations*, Toronto, University of Toronto Press, 2013, p. 250-276.
- Cohen, Yolande, Sarah Cohen-Fournier et Martin Messika « Memories of Departures: Stories of Jews from Muslim Lands in Montreal », avec Martin Messika et Sara Cohen-Fournier, Steven High (ed.), dans *Beyond Testimony and Trauma : Oral History in the Aftermath of Mass Violence*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2015, p. 311-331.
- Cohen, Yolande et Martin Messika. "Sharing and Unsharing Memories of Jews of Moroccan Origin in Montreal and Paris Compared", *Quest. Issues in Contemporary Jewish History. Journal of Fondazione CDEC*, no.4, novembre 2012, p.32-52.
- Cohen, Yolande et Stephanie Tara Schwartz. "Scholarship on Moroccan Jews in Canada: Multidisciplinary, Multilingual and Diasporic", *Journal of Canadian Studies*, Vol.50, no.3, 2017, p.1-21.
- Cooper, Frederick. *Citizenship Between Empire and Nation: Remaking France and French Africa, 1945-1960*, Princeton, Princeton University Press, 2014, 512p.
- Delisle, Esther. *Le Traître et les Juifs : Lionel Groulx, le Devoir et le délire du nationalisme d'extrême-droite dans la province de Québec, 1929 à 1939*, Outremont, L'Étincelle éditeur, 1992, 284 p.
- Gold, Nora. "Sexism and antisemitism as experienced by Canadian Jewish women: Results of a national study", *Women's Studies International Forum*, vol.27, 2004, pp.55-74.
- Gottreich, Emily. "On the Origins of the Mellah of Marrakesh", *International Journal of Middle East Studies*, vol.35, no.2, 2003, p.287-305
- Herf, Jeffrey. *Nazi Propaganda for the Arab World*, New Haven, Yale University Press, 2009, 335p.
- Katz, Ethan, Lisa Moses Leff, Maud Mandel. *Colonialism and the Jews*, Bloomington, Indiana University Press, 2017, 370p.
- Labelle, Micheline, Anne-Lise Polo et Marthe Therrien, « Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders Juifs de la région de Montréal », *Les cahiers du centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme*, no.4, 1994, 106p.
- Lacasse, Simon-Pierre. *Les Juifs de la Révolution tranquille : regards d'une minorité religieuse sur le Québec de 1945 à 1976*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2022, 456 p.

Langlais, Jacques et David Rome. *Juifs et Québécois français. 200 ans d'histoire commune*, Éditions Fides, Louiseville, 1986, 286 p.

Lévy, André, Notes on Jewish-Muslim relationships: Revisiting the Vanishing Moroccan Jewish Community, *Cultural Anthropology*, vol.18, 3, 2003, p.365-397.

Lipstadt, Deborah. *Antisemitism here and now. A conversation*, Schocken Books, New York, 2019, 304p.

Lorcin, Patricia et Todd Shepard. *French Mediterraneans: transnational and imperial histories*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2016, 426p.

Michman, Dan et Haim Saadoun. *Les Juifs d'Afrique du Nord face à l'Allemagne nazie*, Paris, Perrin, 2018, 348p.

Miller, Susan Gilson. "Filling a parenthesis: an introduction to Morocco from World War II to independence", *North African Studies*, vol.19, no.2, 2014, p.461-474.

Nirenberg, David. *Anti-Judaism: The Western Tradition*, Norton, New-York, 2013, 624p.

Pâris de la Bollardière, Constance, et Simon Perego. « Les migrations juives d'Europe centrale et orientale en France au lendemain de la Shoah », *Archives juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, vol.54, no.1, 2021, 150 p.

Rieber, Alfred J. *Forced Migration in Central and Eastern Europe, 1939-1950*, Royaume-Uni, Routledge, 2000, 206p.

Robinson, Ira. *A History of Antisemitism in Canada*, Wilfrid Laurier University Press, Ontario, 2015,302 p.

Rosen, Janice. « Once Is Not Enough: The Canadian Jewish Archives and other Montreal Collections reconsidered after *None Is Too Many* », *Études juives canadiennes*, vol.24, 2016, pp.169-175.

Rouso, Henry (éd). *Après la Shoah : Rescapés, réfugiés, survivants, 1944-1947*, Paris, Éditions du Mémorial de la Shoah, 2016, 175 p.

Slyomovics, Susan. "French restitution, German compensation: Algerian Jews and Vichy's financial legacy", *The Journal of North African Studies*, vol.17, no.5, 2012, p.881-901.

## Notes de fin

### 1

Ira Robinson, *A History of Antisemitism in Canada*, Wilfrid Laurier University Press, Ontario, 2015, 302p.

### 2

Irving Abella et Harold Troper. *None Is Too Many: Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, University of Toronto Press, 2017, 384p.

### 3

Antoine Burgard, Rebecca Margolis. « Introduction. Un tsunami historiographique laissé sans suite ? », *Études juives canadiennes*, vol.24, 2016, p.9.

### 4

Janice Rosen, « Once Is Not Enough: The Canadian Jewish Archives and other Montreal Collections reconsidered after *None Is Too Many* », *Études juives canadiennes*, vol.24, 2016, p.170.

### 5

Pierre Anctil et David Koffman, « State of the Field: The Animating Tensions of Canadian Jewish Historiography », *American Jewish History*, Vol. 105, No. 3, 2022, pp.403-429.

### 6

Esther Deslile. *Le Traître et les Juifs : Lionel Groulx, le Devoir et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec, 1929 à 1939*, Outremont, L'Étincelle éditeur, 1992, 284p.

### 7

Simon-Pierre Lacasse. *Les Juifs de la Révolution tranquille : regards d'une minorité religieuse sur le Québec de 1945 à 1976*, Thèse de doctorat, Département d'histoire, Université d'Ottawa, 2020, 408p.

### 8

Sarah Abrevaya et Aomar Boum (dir.), *The Holocaust and North Africa*, Stanford University Press, 2019; voir aussi Susan Gilson Miller, « Filling a parenthesis: an introduction to

Morocco from World War II to independence », *North African Studies*, vol.14, no.2, p.461-474 ; Dan Michman et Haïm Saadoun, *Les Juifs d'Afrique du Nord face à l'Allemagne nazie*, Paris, Perrin, 2018, 348p ; Susan Slyomovics, « French restitution, German compensation : Algerian Jews and Vichy's financial legacy », *The Journal of North African Studies*, vol.17, no.5, 2012, p.881-901.

**9**

Il s'agit des événements ayant participé à la fragilisation des liens de confiance de ces derniers envers la France, mais aussi envers les idéaux républicains transmis et diffusés par le biais des écoles de l'Alliance israélite universelle (AIU), voir les articles réunis dans Georges Bensoussan et Haim Saadoun. *Les Juifs d'Orient face au nazisme et la Shoah (1930-1945)*, Paris, Centre de Documentation Juive Contemporaine, 2016, 643p et Jeffrey Herf, *Nazi Propaganda for the Arab World*, New Haven, Yale University Press, 2009, 335p.

**10**

Pour en savoir plus sur les migrations juives sépharades : Yolande Cohen, « Mémoires des Migrations de juifs marocains à Montréal », Steven High, Edward Little et Ry Duong, (ed.), dans *Remembering War, Genocide and Other Human Rights Violations*, Toronto, University of Toronto Press, 2013, p. 250-276

**11**

Deborah Lipstadt. *Antisemitism here and now. A conversation*, Schocken Books, New York, 2019, 304p.

**12**

Les prénoms des répondant·e·s à nos entrevues ont été changés, par souci de confidentialité.

**13**

Emily Gottreich, « On the Origins of the Mellah of Marrakesh », *International Journal of Middle East Studies*, vol.35, no.2, 2003, p.287-305

**14**

Michel Abitbol, *Le passé d'une discorde. Juifs et Arabes depuis le VIIe siècle* Paris, Perrin, 1999, p.470.

**15**

Yolande Cohen et Martin Messika, « Sharing and Unsharing Memories of Jews of Moroccan Origin in Montreal and Paris Compared », *Quest. Issues in Contemporary Jewish History*. Journal of Fondazione CDEC, No.4, novembre 2012, p.39

**16**

André Lévy, Notes on Jewish-Muslim relationships: revisiting the vanishing Moroccan jewish community, *Cultural Anthropology*, vol.18, 3, 2003: 365-397.

**17**

Nora Gold., «Sexism and antisemitism as experienced by Canadian Jewish women: Results of a national study», *Women's Studies International Forum*, vol.27, 2004, p.64.

**18**

Ethan Katz, Lisa Moses Leff, Maud Mandel, *Colonialism and the Jews*, Bloomington, Indiana University Press, 2017, 370p.

**19**

Frederick Cooper, *Citizenship Between Empire and Nation: Remaking France and French Africa, 1945-1960*, Princeton, Princeton University Press, 2014, 512p.

**20**

Jacques Langlais et David Rome, *Juifs et Québécois français. 200 ans d'histoire commune*, Éditions Fides, Louiseville, 1986, p.224.

**21**

En se penchant sur le genre, l'ethnicité et le pluralisme dans la société québécoise, les auteures considèrent qu'il n'y est pas du tout question d'antisémisme, mais de relations intra et inter-communautaires, Micheline Labelle, Anne-Lise Polo et Marthe Terrien. « Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders Juifs de la région de Montréal », *Les cahiers du centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme*, no.4,1994, 106p.